

Président.
Trésorier.

\$ 490 50
418 00
637 02

1545 52

\$ 973 25
195 61

\$1168 86

\$1324.61,
quel nous

(ANNEXE A)

CORPORATION DES ARPENTEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

ETAT des Recettes et Dépenses pour l'année échue le 30 juin 1888.

RECETTES.		DÉPENSES.	
\$	c.	\$	c.
a caisse le 30 juin 1887.....	947 95	Honoraires payés au président.....	200 00
une perçue sur la contribution due pour l'année expirée le 1 novembre 1887.....	478 50	" payés aux examinateurs.....	360 00
une perçue sur la cotisation due pour l'année expirant le 1er novembre 1888.....	12 00	Somme payée à l'avocat de la corporation pour frais de poursuites.....	418 25
un perçue sur arriérages de contributions.....	418 00	Papeterie.....	71 50
un perçue des candidats aux examens de juillet 1887.....	26 00	Impression.....	22 90
un perçue de Samuel Rinfret à l'examen de mai 1888.....	40 00	Timbre-poste.....	75 84
un perçue des candidats aux examens de juillet 1888.....	20 00	Divers.....	18 00
un perçue des diplômes dans le registre de la Corporation.....	24 00		7 87
Honoraires pour certificats donnés aux membres après la publication du tableau.....	8 00	Total des dépenses.....	1168 86
Montant perçu de Samuel Rinfret pour payer les frais d'une réunion spéciale du bureau de direction.....	250 15	Capital à la caisse d'économie, le 30 juin 1888, portant intérêt @ 3%.....	1324 61
Intérêts sur les dépôts pendant l'année, le 30 juin 1888.....	34 87		
Total des recettes.....	1545 52		
	\$2493 47		\$ 2493 47

Québec, 30 juin 1888.

ANT. PAINCHAUD,
Président.

C.-E. GAUVIN,
Sec. Trésorier.